

Prochaine étape notable vers une modernisation de la loi sur le travail:

Deuxième lecture des deux avant-projets de révision La commission a procédé à une deuxième lecture des avant-projets relatifs aux initiatives parlementaires déposées respectivement par le conseiller aux États Konrad Graber (16.414), concernant la flexibilisation du temps de travail, et par la conseillère aux États Karin Keller-Sutter (16.423), concernant l'introduction d'une exception à l'obligation d'enregistrer le temps de travail. Lors du vote sur l'ensemble, elle a approuvé ces deux avant-projets, respectivement par 8 voix contre 3 et 1 abstention et par 7 voix contre 3 et 1 abstention. La procédure de consultation sera ouverte en août.

Nous vous recommandons en outre l'article de Hansueli Schöchli publié aujourd'hui, 20 juin 2018, dans la NZZ à propos de la loi sur le travail.

EXPERTsuisse apprécie que le débat politique avance aussi promptement et que les différentes parties prenantes puissent s'impliquer dans le cadre de la procédure de consultation. Ce sujet sera bien entendu également abordé lors du Congrès annuel d'EXPERTsuisse qui aura lieu le 12 septembre 2018 et qui sera consacré au thème «Nouveau monde du travail».

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Congrès annuel d'EXPERTsuisse](#)
- [Article NZZ \(en allemand\)](#)
- [Initiative 16.423](#)
- [Initiative 16.414](#)